



Département
PAS-DE-CALAIS

Arrondissement
MONTREUIL-SUR-MER

Commune
FRESSIN

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt neuf du mois d'Octobre, à 19 heures, en application des Articles L.2121-7 et L.2122-8 du CGCT, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de FRESSIN.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

CONSTANT Julie – PICHONNIER Hélène – BELVAL Jean-Noël – WAREMBOURG Noël – ANSELIN Jérémy – BAHEUX Bernard – BOQUET Christophe – GLACON Paul – HIEL Charles – NICOLAS Ariane — FRAMMERY Jean-Pierre

Absents : DELCUSE Sébastien - FAVIER Bernard - DHALLEINE Christophe absents excusés

Président : VERGEOT Claude

Secrétaire : CONSTANT Julie

Lecture du procès verbal de la séance du 08 octobre 2020 qui n'appelle pas d'observation.

Monsieur le Maire demande à ce que 1 point soit ajouté à l'ordre du jour : cartes cadeaux pour les agents de la commune, le Conseil accepte à l'unanimité.

Délibération géomètre :

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à l'achat du terrain D277, il est nécessaire de faire border celui-ci par un géomètre.

Après délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire appel à un géomètre et charge Monsieur le Maire de demander des devis.

Achat du terrain D277 :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il faut une délibération afin de préciser l'achat du terrain nécessaire au projet de construction de la nouvelle école.

Après délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter le terrain cadastré, d'une superficie de 4120 m2 pour la somme de 33500 €, et charge Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires.

Don aux sinistrés :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire un don, par le biais de l'Association des Maires des Alpes Maritimes, aux sinistrés de la tempête Alex.

Après délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire un don de 100 €.

Demande de M. VAN CAUTEN :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Rudy VAN CAUTEN avait proposé de racheter les 200 m² du terrain communal situé au-dessus du presbytère.

Après délibéré le Conseil Municipal décide de garder le terrain.

Cartes cadeaux aux employés :

Monsieur le Maire propose au Conseil d'attribuer une carte cadeau à l'ensemble du personnel communal pour la fin de l'année.

Après délibéré le Conseil Municipal décide d'attribuer une carte cadeau :

- d'un montant de 150 € aux employés Aurélie LAGACHE, Rémy TAVERNIER et Perrine FRISTOT, pour qui la commune de Fressin est le seul ou principal employeur
- d'un montant de 50 € aux employés Laurence MOREAU et Jean-Marie BLOUIN, pour qui la commune est le second employeur.

Divers :

1. Haie de la voyette : Bernard BAHEUX se propose d'entretenir, avec le matériel de la commune, la haie du chemin qui rejoint la Rue des Gardes au bois ; un courrier sera envoyé aux propriétaires des parcelles attenantes afin qu'ils entretiennent leur côté.

2. Plaques des Rues : il faut prévoir au budget 2021 les crédits nécessaires afin de remplacer les plaques des noms de rues ; des devis vont être demandés.

Demande de 7 Vallées com :

La Communauté de Communes des 7 vallées a demandé un droit de passage pour emprunter les chemins de randonnée existants.

Le Conseil est d'accord mais attend de plus amples renseignements sur l'utilisation des parcours.